



**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Normandin, que le 23 août 2021, à 20 h, sera tenue une séance publique du Conseil municipal de la ville de Normandin, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 1048 rue Saint-Cyrille, et qu'au cours de ladite assemblée, le Conseil statuera sur la demande de dérogation suivante :

- Au 1213, avenue Picard : autoriser l'aménagement d'une entrée plus large que la limite autorisée.

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de ladite séance du Conseil.

DONNÉ À NORMANDIN CE 8<sup>E</sup> JOUR DE JUILLET 2021.

Vicky Fortin, adjointe à la direction  
Assistante-greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Vicky Fortin, adjointe à la direction et assistante-greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 8 juillet 2021, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021.

Vicky Fortin